# Affectations compétiteurs ASPTT TOULOUSE 2015-2016

#### Critères de sélection :

<u>Poussins</u>: Uniquement à partir des années de la classe d'âge (10 et 11 ans) et des compétences techniques requises (ENF3 + 200m NL) pour l'accès.

Poussins 1<sup>ère</sup> année : 2006, sur une assiduité de 2 séances hebdomadaires. Poussins 2<sup>ème</sup> année : 2005, sur une assiduité de 3 séances hebdomadaires.

## **Benjamins:**

#### Groupe A:

Pour les Poussins 2<sup>ème</sup> année rentrant Benjamins 1<sup>ère</sup> année : qualification sur le Natathlon Départemental ou Régional 11 ans de l'année précédente.

Pour les Benjamins 1<sup>ère</sup> année rentrant Benjamins 2<sup>ème</sup> année : qualification sur le Natathlon Interrégional ou Régional.

Avec une assiduité de 5 séances hebdomadaires demandée.

#### Groupe B:

Pour les Poussins 2<sup>ème</sup> année rentrant Benjamins 1<sup>ère</sup> année : les non-qualifiés ou non-classés au Natathlon Départemental 11 ans de l'année précédente.

Pour les Benjamins 1<sup>ère</sup> année rentrant Benjamins 2<sup>ème</sup> année : les qualifiés ou non-classés au Natathlon Départemental de l'année précédente.

Avec une assiduité de 4 séances hebdomadaires demandée.

Minimes / Cadets : Sur la base des performances réalisées la saison passée.

#### Groupe A:

Pour les Benjamins 2<sup>ème</sup> année rentrant Minimes 1<sup>ère</sup> année : qualification au Natathlon national.

Les Minimes 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup>année, Cadets 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>année, Juniors 1<sup>ère</sup>année : qualification à un moins l'un des 3 Championnats (25m ou 50m) de Nationale 2 au cours de l'année passée, soit un niveau Interrégional requis. Avec une assiduité de 6 séances hebdomadaires demandée.

# Groupe B:

Pour les Benjamins 2<sup>ème</sup> année rentrant Minimes 1<sup>ère</sup> année : qualification au Natathlon Interrégional ou Régional au minimum.

Les Minimes 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup>année, Cadets 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>année, Juniors 1<sup>ère</sup>année : être classé de série régionale ou départementale.

Avec une assiduité de 5 séances hebdomadaires demandée.

Section Sportive : Sur la base des performances réalisées la saison passée.

Recrutement via une commission mixte (lycée-ASPTT) par le biais d'une sélection (tests physiques et entretien oral), avec un niveau Interrégional requis pour y postuler, sur un quota de 20 places maximum pour l'effectif global.

Avec une assiduité de 9/10 séances hebdomadaires demandée.

Une évaluation sera faîte chaque saison selon les résultats sportifs et scolaires, pour la pérennité du projet.

18 ans et + : Sur la base des performances réalisées la saison passée.

## Groupe A:

Nageurs de niveau Interrégional et Régional, sur une assiduité de 6 séances hebdomadaires demandée, plus des Masters de niveau National (de moins de 40 ans).

#### Groupe B:

Nageurs de niveau Départemental ou Non-Classés, sur une assiduité de 3 séances hebdomadaires demandée, plus les Masters de niveau Régional et moins.